



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Orléans, le 30 mars 2016

Le Recteur,  
Chancelier des universités

à

Madame et Messieurs les Directeurs académiques  
des services de l'Éducation nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Rectorat**

Division des personnels  
d'Administration et  
d'Encadrement  
DPAE 1/ 195 /2016

Dossier suivi par

Gaëlle FLEUREAU  
Tél. 02 38 79 41 43

ce.dpae1  
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne  
45043 Orléans Cedex 1

**Objet** : Liste d'aptitude à l'emploi de directeur adjoint chargé de SEGPA au titre de l'année scolaire 2016-2017

**Réf** : Décret n° 81-482 du 8 mai 1981

Je souhaite appeler votre attention sur le décret cité en référence précisant les conditions de nomination applicables à l'emploi de directeur adjoint chargé de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté).

**I – INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE**

Peuvent être inscrits les membres des corps d'enseignement et de direction.

*Les agents doivent réunir les deux conditions suivantes :*

1. Agés de 30 ans au moins et justifier de cinq années de services accomplis en qualité de titulaire dans un corps d'enseignement ou de direction.
2. Titulaire du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS), à la date du dépôt du dossier.
3. Les personnels en stage de formation ou les candidats préparant le diplôme en candidat libre peuvent postuler. La nomination est conditionnée par l'obtention du diplôme.

**Vous voudrez bien vérifier qu'ils remplissent les conditions requises. Les candidats joindront au dossier une copie de leur diplôme.**

## II – TRANSMISSIONS DES CANDIDATURES



Les dossiers devront être adressés pour le vendredi 29 avril 2016 à la Direction Académique.

Le retour des dossiers à la DPAE 1 est attendu pour le mercredi 04 mai 2016.

## 2/2 III – VACANCE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT DE SEGPA

Vous trouverez, en annexe, la liste indicative des postes vacants pour la rentrée scolaire 2016.

Pour le recteur et par délégation,  
Pour le secrétaire général de l'académie  
Le chef de division



Ghislaine GAUCHÉ

P.J. : - Imprimé de demande d'inscription sur la liste d'aptitude  
- Liste des postes vacants